

# PARTIE 7 : INDICATEURS DE SUIVI

[INDICATEURS DE SUIVI](#)

**PAGE 408 ET SUIVANTES**

Thématique	Action concernée	Mesures ERC/Mesures de renforcement	Indicateur de suivi
Conditions physiques du territoire et ressources naturelles	Action B2 : Remodeler l'aménagement via un renouvellement urbain, une réhabilitation des logements vacants et des constructions exemplaires	<b>Mesures de renforcement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Porter une réflexion sur une gestion de la ressource locale pour éviter une pression trop importante</li> </ul>	
	Action M4 : Diminuer l'impact des trajets quotidiens des particuliers	<b>Mesures de renforcement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Prioriser des actions de transformation des habitudes et de réduction de la mobilité avant le passage systématique aux véhicules électriques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution de la part modale des déplacements</li> </ul>
	ENR1 : Développer les projets participatifs et collectifs de production d'énergie renouvelable	<b>Mesures d'évitement et de réduction :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Établir une étude sur les matériaux et ressources des différentes technologies</li> <li>Mettre en place un cahier des charges pour orienter les acquéreurs vers les meilleurs produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction du cahier des charges</li> <li>Etude réalisée</li> <li>Nombre d'actions de sensibilisation réalisées</li> </ul>
	ENR2 : Développer la production locale d'énergie renouvelable	<b>Mesures de renforcement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une campagne de sensibilisation sur les produits EnR et les ressources rares</li> </ul>	

Thématique	Action concernée	Mesures ERC/Mesures de renforcement	Indicateur de suivi
Paysages naturels et patrimoine bâti	Action B1 : Rénover le bâti existant et lutter contre la précarité énergétique	<p><b>Mesures d'évitement et de réduction :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les éléments architecturaux qui forgent l'identité du territoire</li> <li>• Sensibiliser les porteurs des projets de la rénovation pour les bâtiments concernés</li> </ul> <p><b>Mesures de renforcement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des actions de sensibilisation en parallèle du développement de l'action pourrait limiter les incidences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un inventaire des éléments architecturaux risquant de disparaître suite à des travaux de rénovation ou à la mise en place d'installation d'énergies renouvelables</li> <li>• Evolution du nombre d'éléments architecturaux suite à la réalisation de travaux</li> <li>• Cahier des charges rédigé</li> <li>• Nombre d'actions de sensibilisation réalisées</li> </ul>
	Action M3 : Encourager l'usage des mobilités actives et faciliter l'intermodalité	<p><b>Mesures d'évitement et de réduction :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser des zones déjà urbanisées</li> <li>• S'assurer de l'insertion paysagère des infrastructures à intégrer dans la commande publique</li> </ul> <p><b>Mesures de renforcement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer des éléments naturels autour des zones de covoiturage par le biais du génie écologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution de l'occupation des sols/urbanisation dédiée à la mobilité douce</li> <li>• Pourcentage de projets faisant appel aux techniques de génie écologique</li> </ul>

Thématique	Action concernée	Mesures ERC/Mesures de renforcement	Indicateur de suivi
Paysages naturels et patrimoine bâti	ENR2 : Développer la production locale d'énergie renouvelable	<p><b>Mesures d'évitement et de réduction :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler sur l'intégration paysagère des différentes installations</li> <li>• Mettre en place un cahier des charges pour orienter les acquéreurs vers des techniques favorisant l'intégration paysagère</li> <li>• Garantir l'insertion paysagères des infrastructures par des éléments naturels (haies par exemple) qui sont en plus favorables à la biodiversité</li> </ul> <p><b>Mesures de renforcement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les acquéreurs sur la perte potentielle d'éléments architecturaux</li> </ul> <p><i>Le cahier des charges pourra intégrer la question des ressources et le traitement des déchets (voir volets correspondants).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage de projets faisant appel aux techniques de génie écologique</li> <li>• Réalisation d'un inventaire des éléments architecturaux risquant de disparaître suite à la mise en place d'installations d'énergies renouvelables</li> <li>• Evolution du nombre d'éléments architecturaux suite à la réalisation de travaux</li> <li>• Cahier des charges rédigé</li> <li>• Nombre de mètres linéaire de haies plantées autour des infrastructures d'énergie renouvelable</li> </ul>
Biodiversité et trame verte et bleue	Action B1 : Rénover le bâti existant et lutter contre la précarité énergétique	<p><b>Mesures d'évitement de et de réduction :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à jour (ou produire) les inventaires des gîtes de chiroptères et de suivi faunistiques en général</li> <li>• Sur les sites sensibles, se faire accompagner par un écologue</li> <li>• Mobiliser les associations locales</li> </ul> <p><b>Mesures de renforcement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une communication sur la question des gîtes et la rénovation pourrait être un plus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic des gîtes en milieu urbain réalisé</li> <li>• Communication réalisée (ex : nombre d'associations contactées)</li> </ul>

Thématique	Action concernée	Mesures ERC/Mesures de renforcement	Indicateur de suivi
Biodiversité et trame verte et bleue	Action M3 : Encourager l'usage des mobilités actives et faciliter l'intermodalité	<b>Mesures d'évitement et de réduction :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser des zones déjà urbanisées pour l'implantation des projets</li> <li>Réaliser une étude d'impact même lorsqu'elle ne serait pas obligatoire</li> <li>Réaliser des constructions qui soient les moins impactantes pour la biodiversité (techniques de génie écologique)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution de l'occupation des sols/urbanisation dédiée à la mobilité douce</li> <li>Part d'infrastructures faisant appel au génie écologique</li> <li>Part des projets ayant fait l'objet d'une étude d'impact</li> </ul>
	Action ENR2 : Développer la production locale d'énergie renouvelable	<b>Mesures d'évitement et de réduction :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Privilégier des espaces avec un faible impact pour la biodiversité (friches industrielles par exemple)</li> <li>Une étude d'impact sera obligatoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution de l'occupation des sols/urbanisation dédiée aux énergies renouvelables</li> <li>Part des projets ayant fait l'objet d'une étude d'impact</li> <li>Nombre de mesures de réduction des effets sur la biodiversité mises en place</li> </ul>
	Action ENR3 : Encourager à la sobriété énergétique	<b>Mesures d'évitement et de réduction :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner l'optimisation d'éclairage par une étude de pollution lumineuse</li> <li>Réaliser des extinctions dans les communes lorsque c'est possible</li> <li>Porter une réflexion à une trame noire sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude de pollution lumineuse réalisée</li> <li>Nbre de communes réalisant des extinctions de l'éclairage</li> <li>Quantité de MWh d'éclairage évités (non consommés)</li> </ul>

Thématique	Action concernée	Mesures ERC/Mesures de renforcement	Indicateur de suivi
Consommation d'espace	Action M3 : Encourager l'usage des mobilités actives et faciliter l'intermodalité	<b>Mesures d'évitement et de réduction :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la réutilisation d'espaces déjà urbanisés pour l'implantation d'infrastructures pour la mobilité</li> <li>Choisir des matériaux adaptés, perméables et végétalisés pour limiter l'impact de l'artificialisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution de l'occupation des sols/urbanisation dédiée à la mobilité douce</li> <li>Part d'infrastructures faisant appel aux techniques de génie écologique</li> </ul>
	Action ENR2 : Développer la production locale d'énergie renouvelable	<b>Mesures d'évitement et de réduction :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Privilégier des espaces déjà urbanisés</li> <li>Privilégier les zones les moins impactantes (pour la biodiversité comme pour le secteur agricole)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution de l'occupation des sols/urbanisation dédiée aux énergies renouvelables</li> <li>Part d'infrastructures faisant appel aux techniques de génie écologique</li> </ul>
Risques	Action B1 : Rénover le bâti existant et lutter contre la précarité énergétique	<b>Mesure de renforcement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser la population sur les questions de ventilations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'actions de sensibilisation réalisées</li> </ul>
	Action ENR2 : Développer la production locale d'énergie renouvelable	<b>Mesures d'évitement et de réduction :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'implantation dans des zones déjà artificialisées</li> <li>Limiter l'imperméabilisation dans le cadre de nouvelles constructions</li> </ul> <b>Mesures d'évitement et de réduction :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les acteurs sur le sujet des risques potentiels de la géothermie sur les mouvements de terrain</li> <li>Veiller à bien intégrer la question des risques dans les études de faisabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surface imperméabilisée</li> <li>Nombre d'acteurs sensibilisés sur les risques potentiels de la géothermie</li> </ul>
	Action M3 : Encourager l'usage des mobilités actives et faciliter l'intermodalité	<b>Mesures d'évitement et de réduction :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser des zones déjà urbanisées</li> <li>S'orienter sur des infrastructures perméables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution de l'occupation des sols/urbanisation dédiée à la mobilité douce</li> <li>Part d'infrastructures faisant appel aux techniques de génie écologique</li> </ul>

Thématique	Action concernée	Mesures ERC/Mesures de renforcement	Indicateur de suivi
Pollution et nuisances	Action B1 : Rénover le bâti existant et lutter contre la précarité énergétique	<p><b>Mesures d'évitement et de réduction :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Garantir des chantiers limitant la diffusion de particules fines dans l'air et la mise en place de moyens d'atténuation acoustique (bâches)</li> <li>Intégrer la question des nuisances et des pollutions dans la commande publique</li> </ul> <p><b>Mesures de renforcement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser et communiquer sur la problématique des nuisances et pollutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de chantiers ayant fait l'objet de mesures sur les nuisances et pollutions</li> <li>Part des marchés publics ayant fait l'objet de mesures particulières sur la pollution et les nuisances sonores</li> <li>Nombre d'actions de communication réalisées</li> </ul>
	Action ENR2 : Développer la production locale d'énergie renouvelable	<p><b>Mesure d'évitement :</b></p> <p>Obligation de construction à plus de 500 mètres d'une habitation.</p> <p><b>Mesures d'évitement et de réduction :</b></p> <p>Sensibiliser les acteurs sur les questions d'épandage</p> <p><b>Point de vigilance :</b></p> <p>La variabilité des digestats impose de bien connaître leur composition pour ajuster les pratiques à mettre en œuvre pour limiter les pertes.</p> <p>Certaines bonnes pratiques pour limiter voire éliminer le risque de volatilisation de l'azote ammoniacal sont connues et doivent être suivies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'actions de communication réalisées sur la question de l'épandage</li> </ul>
Déchets	Action B1 : Rénover le bâti existant et lutter contre la précarité énergétique	<p><b>Mesures d'évitement et de réduction :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les acteurs de la filière du BTP</li> <li>Travailler sur la performance de la filière « déchets du BTP » et sur la valorisation de ces déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'actions de sensibilisation réalisées</li> </ul>